

Charenton magazine

N° 134 - Été 2008



Canicule : toujours plus de vigilance à Charenton



Les boulangeries ouvertes cet été



Les écoles fêtent la fin de l'année



***Vivre un bel été
à Charenton !***

SOMMAIRE

p. 3 Editorial

Le mot du Maire

p. 4/11 Actualités



Éducation : Vie scolaire : de nouvelles modalités pour les tarifs des prestations municipales / Du nouveau pour les activités du soir / L'Espace Famille : quelques clics pour de nombreux services / Les enfants fêtent la fin de l'année
Jeunesse : 2^e journée départementale pour la sécurité du piéton
 Echanges entre collégiens allemands et français
 Le lycée professionnel Jean Jaurès, lauréat d'un concours photos
 Un nouveau proviseur pour le lycée Jean Jaurès / Ankasina : un été au service des autres / Les acteurs parlent aux élèves
Arrêt sur images : Appel du 18 juin / Fête de l'été à la RPA
 Un reportage de TF1 au Petit Plus / Les médaillés du travail

p. 12/14 Animation

Spécial été 2008 !

p. 15/16 Vie sociale

La téléassistance au service des personnes âgées / Quelques conseils de sécurité avant les vacances

p. 17/22 Environnement

Cadre de vie : Stop !, préservons notre environnement / Travaux d'été, des rénovations à Charenton / Le tri sélectif / La navette fluviale Vogueo, une nouvelle façon de se déplacer sur l'eau / Développement du quartier de Bercy-Charenton

p. 23 Vie économique

12^e Edition du Carrefour de l'Emploi
 Un véritable succès pour la 2^e Charentonnaise Entreprises

p. 24 Vie associative

Forum des associations : une vie associative qui se déploie

p. 25/27 Culture

Les temps forts du début de l'été / Charenton reçoit des peintres de Borgo Val di Taro
 Les Journées du Patrimoine

p. 28/29 Sports

Le CAP Charenton en 1^{ère} division de district / TT Intercup de Tennis de Table, une troisième place pour Charenton / Quelques pas de danse pour aider la recherche
 Opération "Tous en club"

p. 30 Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 31 Bloc-notes

Informations pratiques

AGENDA

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Lundi 25 août
 64^e anniversaire de la Libération
 de Charenton

Vendredi 5 septembre • 20h30 au T2R
 Présentation de la saison théâtrale 2008 / 2009

Dimanche 7 septembre • 10h à 18h
 Forum des Associations au marché couvert

Retrouvez toutes les manifestations
 culturelles de la Communauté de
 communes dans "Sortir"

Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

Avec la famille et l'école, les temps périscolaires représentent des moments éducatifs à part entière. L'organisation de ces périodes constitue en effet un enjeu essentiel dans la vie de l'enfant.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Charenton a souhaité mettre en place une nouvelle politique tarifaire qui soit encore plus favorable à l'accueil de tous les enfants. A compter du 1^{er} janvier 2009, toutes les prestations (restauration scolaire, études surveillées, accueil ou activités du soir, accueils de loisirs) feront l'objet d'un tarif calculé sur la base du quotient familial. Il s'agit d'un système plus simple permettant l'établissement de tarifs fondés sur une prise en compte plus juste des ressources des familles charentonnaises.

Le loisir éducatif est une porte d'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies,... Les autres temps, tels que la restauration scolaire ou les études surveillées, contribuent à l'épanouissement de l'enfant. Il nous est donc apparu important d'en faciliter davantage l'accès et de rendre plus lisibles pour les familles les tarifs pratiqués. A titre d'exemple, le tarif "restauration" le plus faible passera de 1,01€ actuellement à 0,50€. De même, des abattements seront mis en place en faveur des familles monoparentales. Dans tous les cas, la somme à payer doit permettre l'accès de tous les enfants à ces activités et principalement au repas du midi.

En complément, les démarches des familles vont être facilitées avec, dès septembre prochain, la possibilité d'effectuer directement par internet les réservations pour les accueils de loisirs durant les vacances ou le paiement des factures. En 2009, il sera également possible de procéder aux inscriptions annuelles de rentrée et de restauration. Nous nous dirigeons vers la création d'un guichet unique.

En attendant la rentrée, bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien sincèrement.

Votre Maire

Jean-Marie Brétillon
 Conseiller général du Val-de-Marne

Vie scolaire : de nouvelles modalités pour les tarifs des prestations municipales



Simplification, meilleure lisibilité, plus grande solidarité, tels ont été les principaux objectifs du chantier de modernisation des tarifs municipaux sur lequel la Ville réfléchit depuis plusieurs mois. Au 1^{er} janvier 2009, de nouveaux tarifs seront proposés aux Charentonnais pour un certain nombre de prestations liées au temps scolaire ou périscolaire.

C'est bien un nouveau mode de calcul des participations familiales que la Ville de Charenton va mettre en place dès le 1^{er} janvier 2009 : le système du quotient familial.

Le quotient familial consiste à rapporter les revenus au nombre de personnes du foyer (QF = revenus du foyer divisés par le nombre de personnes du foyer). Voici quelques réponses simples aux

questions que l'on peut se poser sur l'application de cette réforme qui va concerner de nombreuses familles charentonnaises.

■ Pourquoi le quotient familial ?

Dans le cadre de cette réforme, la Ville a voulu avant tout :

- faciliter l'égalité d'accès des usagers aux services publics
- simplifier ses tarifs
- situer les usagers dans une grille de référence collective (6 tranches de quotient ont été retenues) et les faire bénéficier d'un tarif personnalisé. Dans une même tranche de quotient, les tarifs varient d'un minimum à un maximum. Le tarif maximum d'une tranche est le tarif minimum de la tranche suivante gommant ainsi les effets de seuil.

■ Quelles prestations sont concernées ?

- la restauration scolaire
- les accueils du soir en maternelle
- les études surveillées et activités du soir en élémentaire
- les classes transplantées

- les séjours de vacances
- les accueils de loisirs les mercredis et durant les vacances (centres de loisirs)

■ Quelles conséquences pour les familles ?

L'un des objectifs principaux de cette réforme vise bien sûr à davantage de solidarité. Si l'on prend l'exemple de la restauration scolaire, d'après une étude réalisée sur un fichier de 1100 familles, le nouveau dispositif permettra d'enregistrer une baisse pour environ 70% des foyers, une stagnation ou une hausse très minime pour 12% des foyers et des hausses pour 17% des foyers. Ainsi, le tarif restauration le plus faible passera de 1,01€ actuellement à 0,50€

Autre exemple, celui des séjours de vacances. Du fait de l'élargissement des tranches de quotient familial, les familles situées dans les classes moyennes paieront moins et il n'y aura pas de hausse pour les familles plus aisées. De façon générale, une grille unique du quotient familial permettra aux usagers de se situer dans l'une des 6 tranches prévues.

■ Quels tarifs pour les foyers monoparentaux ?

Un abattement en faveur des foyers monoparentaux sera appliqué, réduisant de 50% maximum leur quotient familial. Cet abattement est bien sûr dégressif au fur et à mesure que les ressources du foyer monoparental progressent.

■ Quand les familles seront-elles informées ?

Une communication particulière sera faite auprès des familles dès septembre sous la forme de l'envoi à leur domicile d'une plaquette explicative. La saisie des ressources des familles s'effectuera entre septembre et décembre sur la base de l'avis d'imposition 2007. Il sera donc nécessaire d'adresser au service Enfance, au plus tard le 15 novembre, votre dernier avis d'imposition. ■

Du nouveau pour les activités du soir

Pour répondre aux attentes des petits Charentonnais, la Ville a modifié le déroulement des activités du soir en école élémentaire. Cette année, plusieurs options s'offrent aux familles.

■ Petit rappel

Les activités du soir sont réservées aux élèves scolarisés en classes élémentaires. Leur objectif est d'offrir un temps ludique et convivial aux jeunes tout en proposant la découverte

ou la pratique d'une large palette d'animations sportives, culturelles ou artistiques. Ces activités sont organisées en partenariat avec des clubs sportifs et diverses associations. Les enfants peuvent s'exercer aux arts plastiques, au théâtre, pratiquer l'escrime, la gymnastique/GRS, la natation, le judo, le volley, le basket, le tennis de table, le cirque...

■ La nouveauté

La nouveauté de cette année permettra aux enfants de choisir un module de 3 activités en fonction de l'école fréquentée, de leur âge et de leurs aspirations. A noter : les inscriptions auront lieu lors du forum des associations, le dimanche 7 septembre 2008 de 10h à 18h à l'école Aristide Briand.

Comme par le passé, ces activités se dérouleront d'octobre à juin les mardis ou vendredis, de 16h30 à 18h. ■



L'Espace Famille : quelques clics pour de nombreux services



Un nouveau service se met en place sur le site Internet de la ville, "l'Espace Famille". Ce nouveau service facilitera les démarches des parents. D'un simple clic, les familles peuvent effectuer les inscriptions de leurs enfants aux différentes prestations scolaires et péri-scolaires ou bien encore payer en ligne.

■ Les avantages de l'Espace Famille

Plus besoin d'envoyer vos demandes d'inscription par courrier, l'Espace Famille vous simplifie la vie !

Dès septembre 2008, vous pourrez :

- inscrire vos enfants aux centres de loisirs durant les vacances de la Toussaint en respectant les dates limites du 8 septembre au 5 octobre.
- consulter à tout moment la présence de vos enfants aux différentes prestations.
- payer en ligne votre première facture début novembre et ne plus recevoir de factures papier. Pour cela, les familles intéressées doivent adhérer à la facture online.

■ Le fonctionnement

L'Espace Famille donne accès à des informations personnalisées pour chaque famille grâce à un numéro d'identifiant et un mot de passe. Pour les enfants déjà scolarisés à Charenton, les familles pourront trouver le numéro d'identifiant et le mot de passe sur leurs dernières factures. Pour les nouveaux, la Ville leur adressera avec un accès sécurisé un courrier avec mention de ces informations.

Les familles accèdent à l'Espace Famille via le site de la ville www.charenton.fr rubrique Espace Famille. Pour une utilisation optimum, un guide d'utilisation leur sera remis à la rentrée.

■ À terme ... de nouvelles fonctionnalités

Le contenu de l'Espace Famille va évoluer au fil de l'année pour répondre au mieux aux besoins des Charentonnais. En 2009, l'Espace Famille sera étendu à d'autres services.

Vous pourrez alors :

- effectuer votre inscription annuelle de rentrée scolaire à la restauration scolaire, aux accueils du soir ou de loisirs.
- inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, en séjour ou classe transplantée. ■

Les enfants fêtent la fin de l'année

Pour parents et enfants, la fin de l'année scolaire est synonyme de réjouissances. Les écoles, centres de loisirs et dumistes, ces enseignants musicaux qui initient les enfants à la pratique de la musique dans toutes les écoles, ont décidé de terminer l'année de façon festive en organisant divers spectacles où chaque classe présente son travail. C'est l'occasion de se retrouver pour un moment convivial où les enfants sont fiers de faire partager leur univers à leurs parents et de montrer ce qu'ils savent faire. Retour en images.

École Aristide Briand



Concert des dumistes au T2R



Fête de l'école Pasteur



École maternelle Valmy



École Conflans



Charenton s'investit dans la 2^e journée départementale pour la sécurité du piéton

Depuis le début de l'année 2008, 12 usagers ont trouvé la mort sur les routes du Val-de-Marne dont 5 piétons. La nécessité d'agir est impérative pour une plus grande sécurité.

Les seniors et les jeunes enfants sont particulièrement concernés par les accidents mortels. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton... chacun d'entre nous doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. En effet, la sécurité des déplacements en ville nécessite que chacun se conforme au Code de la route et soit vigilant mais aussi que les usagers se respectent mutuellement.



■ La participation efficace de Charenton

Suite au bilan encourageant de la première journée départementale du piéton le 28 juin 2007, la Préfecture a décidé de renouveler l'expérience. Cette 2^e édition qui s'est déroulée le 19 juin dernier était orientée cette année sur la sensibilisation des seniors. La Ville de Charenton a souhaité toucher un large public en impliquant tous les âges. Les jeunes de l'Aliaj se sont réunis sur le site de la Coupole. Munis de documentation, ils ont interpellé les passants pour les sensibiliser sur ces différentes questions s'appuyant aussi sur la carte réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes des points à Charenton nécessitant une certaine vigilance ou des aménagements. Puis, à la Coupole et devant le Monoprix, le point information Jeunesse de l'Aliaj avec la collaboration de l'Association Départementale de Prévention Routière était présent avec

des stands afin de sensibiliser la population charentonnaise. L'après-midi, la Résidence Jeanne d'Albret a reçu la visite de Monsieur Dessert et de Monsieur Cordier, Président et Directeur Départementaux de la Prévention Routière avec une conférence autour des dangers encourus sur les routes. Le but était de les impliquer dans une démarche de responsabilisation et de rappeler quelques recommandations en reprenant le slogan de la campagne de publicité, "la prudence c'est la vie". Saluons aussi l'action de la police nationale et municipale qui, durant la journée, a sensibilisé les Charentonnais à l'indispensable respect des piétons. Pour cette 2^e édition, la venue de Philippe Chopin, Directeur de Cabinet du Préfet, a permis une mobilisation partenariale importante. Améliorons donc d'année en année la situation en modifiant notre comportement car, en matière de sécurité routière, chacun de nous est responsable ! ■



■ Agir pour une meilleure sécurité routière

De nombreuses actions nationales et départementales ont eu lieu en 2008 en partenariat avec les collectivités locales et d'autres organismes en terme d'aménagement, de contrôle, de communication et de prévention.

Echanges entre collégiens allemands et français : une expérience fructueuse

Fidèles à quelques temps forts annuels, le collège la Cerisaie et le Comité de jumelage Allemagne ont renouvelé la pratique des échanges scolaires. Une manière attrayante de consolider l'exercice d'une langue mais aussi d'approfondir la connaissance d'un pays à travers l'immersion dans une famille. Du 3 juin au 13 juin, les familles des élèves de 5^e et 4^e de la Cerisaie ont ainsi accueilli des jeunes allemands. Durant ce séjour, encadrés par deux professeurs, Angela Tetzlaff et Thomas Still, ces jeunes collégiens ont pu visiter Paris, découvrir quelques sites puis les familles d'accueil ont pris le relais pour leur faire connaître et apprécier la culture et les coutumes françaises. Durant la deuxième quinzaine de septembre, les collégiens français de la Cerisaie partiront à leur tour à Berlin pour une expérience similaire qui leur fera vivre des moments enrichissants. ■



Le lycée professionnel Jean Jaurès, lauréat d'un concours photos



Tous les ans, l'ouverture de la Foire du Trône crée l'événement dans le département et même au sein de l'établissement Jean Jaurès situé à proximité. En effet, cette année, cette manifestation se retrouve au cours d'un travail visant à faire réfléchir les élèves sur la société de loisirs. Partant du thème "Faire des petits tours pour faire passer les petits jours", chaque élève, appareil photo en mains, s'est attaché dans un périmètre de 200 m² à réaliser divers clichés. L'objectif : capter les contrastes entre plaisir et pauvreté en mettant l'accent sur l'extrême fragilité des choses de la vie, parcourant des lieux multiples à proximité de leur lycée : la Foire du Trône, le cimetière, un campement de sans-abris... Ils ont chacun exprimé leur perception de leur environnement offrant des images colorées de la Foire du Trône et de sa foule confrontées à celles de SDF tentant de survivre au quotidien. Tous les clichés réalisés par ces

photographes en herbe s'accompagnent de légendes, petits textes ayant vocation à sensibiliser ceux qui découvrent ces photographies. Félicitations aux jeunes du lycée professionnel Jean Jaurès qui s'est distingué par la qualité de son travail et le regard engagé porté sur son environnement remportant ainsi le prix 2008 de "l'engagement esthétique". ■

Un nouveau proviseur pour le lycée professionnel Jean Jaurès

Le 1^{er} septembre 2008, Manuel Lopes prendra ses fonctions de Proviseur du lycée professionnel Jean Jaurès et à ce titre sera le proviseur du futur lycée Robert Schuman. Il succèdera à Jean-Paul Nicolle, l'actuel Proviseur qui assurera jusqu'à la transmission des dossiers en cours avant de prendre sa retraite. Bienvenue à Manuel Lopes ! ■

Un été au service des autres

Fidèles à leur implication dans des œuvres humanitaires, les villes de Charenton et Saint-Maurice se remobilisent pour Ankasina.

■ Un projet solidaire

Ce projet donne la possibilité aux jeunes de s'inscrire dans une démarche solidaire. Accompagné par deux animateurs, un groupe de bénévoles, 10 jeunes âgés entre 16 et 25 ans, 5 de Charenton, 5 de Saint Maurice, s'envoleront du 15 juillet au 13 août pour Ankasina, quartier nord de la capitale malgache, Tananarive. Accueillis au centre Bétania, ils oeuvreront durant un mois pour les 400 enfants confrontés dès leur plus jeune âge à la misère et l'insalubrité : absence de structures éducatives, problèmes de malnutrition, chômage élevé, absence de loisirs, vie associative et culturelle inexistante,

équipements de base délabrés. Ils s'attacheront à 3 domaines d'action : le périscolaire, la réfection des bâtiments et la santé. La Ville soutient ce projet en attribuant une subvention pour ce chantier d'apprentissage.

■ Une préparation à l'humanitaire

Avant le départ, une préparation en France est mise en place avec les bénévoles. Elle comporte plusieurs volets : formation visant à la sensibilisation, à la différence culturelle, à l'information sur le planning familial, sur le pays et les conditions de vie, stages éventuels auprès de services techniques comme la préparation aux travaux de réfection. Cette formation se fait en étroite collaboration avec l'association de sœur Emmanuelle à l'origine de ce chantier.

■ Un bilan constructif

Au retour du séjour, l'équipe de bénévoles organisera des actions visant à restituer le travail mené au centre Bétania et témoigner des expériences qu'ils ont

pu partager avec la population. Ces actions pourront prendre plusieurs formes : expositions photos, projections de films, débats, rencontres avec les écoles de leurs quartiers, participation à la semaine de la solidarité internationale. ■

Contact : Mairie de Saint-Maurice
Sophie Beauvillier : 01 45 18 82 10



Les acteurs parlent aux élèves

A l'initiative du Lions Club de Charenton, une séance originale de "théâtre forum" s'est déroulée le 22 mai dernier dans les locaux de l'Espace Jeunesse-Aliaj.

du Directeur de l'établissement, de professeurs ainsi que d'une représentante des parents d'élèves du collège La Cerisaie.

Au moyen de plusieurs saynètes, chacune suivie d'un va et vient de questions-réponses, les acteurs de la Compagnie "Les Comédiens Associés" parlent librement avec les élèves. Rapidement, ceux-ci se prennent au jeu et donnent au spectacle un aspect inhabituel, très vivant et empreint d'une grande franchise.

Ainsi, grâce au théâtre, sont abordés bien des sujets d'actualité : la façon de dire bonjour, élément de jugement dans la vie ; l'alcool et l'incitation des camarades à boire ; la griserie de la vitesse en moto et le port du casque ; la cigarette, le joint et

son attraction vers la dépendance ; la conduite automobile au sortir d'une boîte de nuit en lien avec la prise d'alcool ; le sexe entre jeunes et les précautions nécessaires.

A la fin du spectacle, le Maire, Jean-Marie Brétilon, est venu féliciter les acteurs, mais aussi les jeunes pour leur implication. Leur réaction s'est révélée si encourageante que les éducateurs et les parents ne peuvent être que séduits par cette initiative originale.

En septembre prochain, les membres du Lions Club de Charenton espèrent monter une nouvelle journée dans les locaux de l'Espace Jeunesse - Aliaj, en partenariat avec le collège La Cerisaie. ■

Appel du 18 juin : une commémoration solennelle

Le rendez-vous était donné devant la stèle du Général de Gaulle à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue du Nouveau Bercy. De nombreux porte-drapeaux s'étaient rassemblés pour commémorer le 68^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. En présence de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Pascal Duray, Vice-Président de la Communauté de communes chargé des actions commémoratives, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et de nombreux élus, tous se sont souvenus de l'Appel prononcé par le Général de Gaulle à Radio Londres sur les ondes de la BBC. Cet Appel très peu entendu sur le moment est considéré comme le texte fondateur de la Résistance intérieure française dont il demeure le symbole. ■



La Résidence Jeanne d'Albret fête l'été



Comme chaque année, les seniors se sont retrouvés dans une ambiance joyeuse autour d'un repas de fête marquant l'arrivée de l'été. Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Murielle Minart, Maire -Adjoint chargée de la vie des seniors mais aussi Marc Zajdenweber, Chef du Service Retraités du Centre Alexandre Portier, Laurence Hallak, Directrice de la Résidence Jeanne d'Albret s'étaient joints pour partager ce moment festif rythmé par l'animation musicale de la chanteuse québécoise Edith et de ses deux musiciens. Après quelques pas de danse, les résidents se sont vus remettre un pot de fleurs. La municipalité s'attache à faire participer les seniors à tous les moments forts de l'année. Souhaitons un bel été à tous nos anciens ! ■

Un reportage de TF1 Au Petit Plus

Le 19 juin dernier, une équipe du journal télévisé de TF1 était présente à l'épicerie solidaire Au Petit Plus dont la mission prioritaire est d'apporter une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité. Un journaliste accompagné d'un cameraman et d'un ingénieur du son ont recueilli des témoignages d'utilisateurs de cette structure solidaire. Ils se sont également entretenus avec la diététicienne et la psychologue présentes. Le principe de cette épicerie sociale dirigé par Paul Cheyrouze : des personnes en situation de précarité procèdent à leurs achats dans la limite de la ligne de crédit qui leur allouée pour une période déterminée. Les produits leur sont vendus 10% du prix réel. L'épicerie sociale a besoin de moyens financiers et matériels : elle fonctionne grâce aux subventions des deux communes et du Conseil Général du Val-de-Marne ainsi qu'au soutien d'associations comme le Lions Club ou de donateurs. L'objectif est de rendre les personnes en situation de précarité autonomes en leur reconnaissant un statut de consommateurs et non pas d'assistés. Le Petit Plus s'installera dans des locaux plus spacieux à partir de la mi-octobre 2008 place Bobillot. ■



Au Petit Plus, 22 rue de Paris. Tél. 06 23 06 17 22. Ouvert le jeudi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h30.

Le travail récompensé

C'est en salle du Conseil municipal que le Maire a salué le travail et ses valeurs essentielles et collectives. Avec à ses côtés, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Monsieur Jardin, Président Départemental des Médailleurs du Travail et de nombreux élus, Jean-Marie Brétilon, a appelé chaque salarié récompensant par une médaille la fidélité de chacun dans sa vie professionnelle. Quelques souvenirs ont été offerts par la municipalité. Et pour clôturer cette traditionnelle remise de diplôme, le buffet a ouvert un moment de rencontre et d'échange. Félicitations à tous nos médaillés ! ■

■ Promotion du 14 juillet 2007

Médailles d'Argent (20 ans de service)

BAILLY HAMBIE Nathalie. BILA Philippe. BON-HOMME Edith. BRIFFAUT Alain. DELABY Isabelle. DEQUATRE Thierry. DI CONCETTO Hervé. DUBOC-QUET Dominique. DULUC Danièle. EDMOND Sylvie. ENOUF Jean-Yves. FERNANDES Manuel. FLAHARTY Sydney. GONTARD Réjane. KACH-KAR Rachid. LEMAITRE Frédérique. MARIE Sylvie. MONETON Philippe. MOREL Nadine. NEXON Véronique. ORLANDO Jeanine. PEBREUIL Jocelyne. PHAN Thi Huyuh Anh. PIQUET Alain. PORTIER Véronique. RAYNARD Michel. RENIER Dany. SENYARICH Roland. Mademoiselle SZUSZAN Mauricette. TAIEB Katia. THOMAS Hervé. VAN RUYSKENSVELDE Anne. WRZESINSKI Sylvie.

Médailles de Vermeil (30 ans de service)

BINTEIN Hervé. BRAILLON Chantal. ESTEVEZ PEREIRA Manuel. GAITON Pascal. GARNIER Jean-Yves. JARRE Christine. KAZIZ Françoise. LAVALLART Véronique. LE LIEVRE Marie-Hélène. LECOMTE Catherine. LEDAN André. LEPEINTRE Brigitte. LOMBARD Jean-Claude. MAGNOL Jeanine. NOEL Michèle. NOTTELET Sylvie. POU-PON Michèle. RAHALI Mohamed Tahar. SISOU-PHANTONG Kong Pheng. TASSEL Aline.

Médailles d'Or (35 ans de service)

CANY Alain. CAUVELET Sylvette. COLIN Françoise. DEVALETTE Carmen. DUHAUVELLE Claudine. FEINMANN Jocelyne. FRANCK Chantal.



GOUSSIN Philippe. HARSIGNY Christian. KREBS Jean-Paul. KREBS Marie-Catherine. LE COZ Patricia. LEDERNE Eric. LEFEVRE Pierrette. MODOCK Alain. RYMARSKI Raymonde. SEGHI-RI Abdelaziz. TOURON Jeanne. ZACHAREWICZ Zygmunt.

Médailles Grand Or (40 ans de service)

COFFIN Jean-Michel. HABEAU Bernard. INACIO Josué. MALKA Micheline. MANCHEL Alain. PAUL-LEVE Gérard. PAYEN Gilles. ROZE Jacques.

Appels Groupés

MEDAILLES ARGENT ET VERMEIL (20 et 30 ans de service)
CAUSSADE Maria.

MEDAILLES ARGENT, VERMEIL, OR ET GRAND OR (20, 30, 35 et 40 ans de service)
BENOLIEL Arlette.

■ Promotion du 1^{er} janvier 2008

Médailles d'Argent (20 ans de service)

ARNOULT Catherine. BARBARIN Stéphane. BURCKLE Gilles. BUSTILLOS Mabel. CALVINO Philippe. COISSAC Dominique. CRON Philippe. DA SILVA RIBEIRO Maria. DAVIN Tarja. DES-JOURS Marc. DIAS José Manuel. DIAS Maria. DOGBEH Marie-Laure. FOISSAC Richard. GERNIDY Tania. GNASSOUNOU Caroline. HERSANT Patrick. LABARRE Nicole. LAMBERT Catherine. MELIK PARSADANIANZ Rose. MEULNOTTE Christine. MONTEIL Olivier. N'SENDI David. NUSS-BAUM Roland. PENNOGNON Thierry. PETRIER PEYRONDET Isabelle. PHAN VAN HUON Raphaël. PIERANDREI Philippe. PIRAULT Sylvie. PIRAULT William. SALVADORI Isabelle. TOMASSI Sylvie. UNG Sothéarene.

Médailles de Vermeil (30 ans de service)

DELOUYA Michèle. DORIA Josiane. FERNANDES Georges. GARANGER Christine. LAFORET Thierry. LEMERCIER Maryse. MAY Marie-Clothilde. MIONNET Eliane. STEFANI Alain. ZALC Dominique.

Médailles d'Or (35 ans de service)

BOVEE REZIG Jacqueline. DANIELIS Dominique. DELAHAYE Arlette. DROMER Marie-Danielle. DUBOIS Marie-Christine. FALLEAU Brigitte. HERVIEUX Gérard. JUDAS Josiane. PAULLEVE Elisabeth. PECHARD Christian. ROUGIER Jacqueline. SAVOLDI Franck.

Médailles Grand Or (40 ans de service)

GARCIA Jean-Pierre. GORON Micheline. OKRA Gilbert. PELISSE Renée. TONARD Christian.

Appels Groupés

MEDAILLES ARGENT ET VERMEIL (20 et 30 ans de service)
BROCARD Pierrette. LASSAGNE Isabelle.

MEDAILLES ARGENT, VERMEIL, OR (20, 30, 35 de service)
PERIGOIS Christiane.

MEDAILLES OR ET GRAND OR (35 et 40 ans de service)
GUEGAN Hubert.

MEDAILLES ARGENT, VERMEIL, OR ET GRAND OR (20, 30, 35 et 40 ans de service)
CHATELARD Daniel.

Des livres en été !

La pause estivale est souvent propice à la lecture. Sans forcément dévorer des kilomètres de livres, choisissez quelques ouvrages pour vous distraire, vous souvenir ou vous intéresser à quelques questions d'actualité. Petite sélection parmi les nombreuses parutions.

■ Pour les adultes

- **Providence de Valérie Tong Cuong, éditions Stock** : un chien, un macaron à la violette, un suicide raté et l'explosion d'un immeuble vont réunir les protagonistes dans un hôpital et modifier leur destin. Réjouissant et optimiste !

- **Le boulevard périphérique de Henry Bauchau, éditions Actes Sud** : alors qu'il rend visite régulièrement à sa belle-fille en train de combattre un cancer, le narrateur se souvient de Stéphane, un ami rentré dans la Résistance et retrouvé mort dans des conditions suspectes. Un livre profond et sensible dans une écriture impeccable par un auteur de 95 ans qui produit son œuvre la plus aboutie. Ce roman a reçu le prix du livre Inter 2008.

- **Chaos calme de Sandro Veronesi, éditions Grasset** : désorienté après la mort brutale de sa femme Lara, Pietro Palladani observe le monde, ses proches, ses collègues et découvre progressivement leur face cachée, leurs failles et leur fardeau. Un sujet grave traité à l'italienne, finement observé et plein d'humour.

- **Le monde selon Monsanto de Marie-Monique Robin, éditions La Découverte** : avec un chiffre d'affaire de 7,5 milliards de dollars en 2006 et une implantation dans 46 pays, Monsanto

est le leader mondial des OGM. Fruit d'une enquête de trois ans dans trois continents, ce livre retrace l'histoire de cet empire industriel ; des victimes de ses activités toxiques, des scientifiques, des représentants de la société civile, des avocats, des hommes politiques témoignent.

- **La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme de désastre de Naomi Klein, éditions Actes Sud** : approfondissant la réflexion entamée avec son livre No logo, Naomi Klein dénonce ici les stratégies concertées des tenants de l'ultralibéralisme pour assurer la prise de contrôle de la planète : une mise à contribution des crises et désastres pour substituer aux acquis des civilisations et aux valeurs démocratiques les seules lois du marché et de la spéculation. Une étude implacable menée pendant 10 ans pour une réflexion profitable à tous.

■ Pour les enfants

Les 3-4 ans

- **Le roi, sa femme et le petit prince de Mario Ramos, éditions Pastel** : chaque jour de la semaine, le roi, sa femme et le petit prince viennent pour saluer le jeune héros mais comme il n'est pas là, ils reviennent le lendemain, accompagnés d'un pingouin, d'un hippopotame à vélo, d'un lion farceur, de singes acrobates, d'un crocodile affamé. Le dimanche arrive et tout le monde frappe à la porte mais ce jour-là c'est le jour de repos pour le jeune héros.

Les 5-6 ans

- **La princesse, le dragon et le chevalier intrépide de Geoffroy de Pennart, éditions Kaléidoscope** : une gentille princesse, maîtresse d'école, est gardée par un dragon acariâtre et protecteur, ce qui n'empêche pas le chevalier de relever le défi pour conquérir le cœur de la jeune fille.

Les 9-10 ans

- **Les miroirs du palais de Annie Pietri, éditions Bayard Jeunesse** : dix-sept ans après la vengeance de Domenico, le miroitier est désormais chargé de diriger la

fabrication des grands miroirs de la future galerie des Glaces. De retour à Paris, Domenico rappelle ses vieux amis muranais, Giovanni et Pasquale et retrouve Marcellin, le frère de sa femme. Il apprend par Pasquale que sa première fille, Angéline, n'est pas morte comme on le lui a annoncé.

A partir de 12 ans

- **Le combat de l'épouvanteur de Joseph Delaney, éditions Bayard Jeunesse** : John Gregory, l'Épouvanteur, décide de mettre un terme aux agissements des malfaisantes sorcières de la colline de Pendle qui appartiennent au clan des Deane, des Malkin et des Mouldheel. Tom et son maître doivent avant de se rendre là-bas passer récupérer des malles issues d'un héritage. Ils apprennent alors que des sorcières ont enlevé Jack, le frère aîné de Tom, sa femme et leur fille Mary. ■

L'Esprit Livre, 29 rue de Paris
Tél / fax : 01 46 71 24 91

Kodak Pathé au cœur d'un livre

Après son premier livre "Quelques vies oubliées" publié il y a un an qui fut largement diffusé en Vendée où se situe l'intrigue, le Charentonnais François Sauteron, sort un nouvel ouvrage qui n'est pas cette fois un roman mais qui retrace la vie d'une usine tout au long du XXI^e siècle, Kodak-Pathé à Vincennes dont François Sauteron a été le Directeur des Ressources Humaines. L'usine inonda le monde entier de ses films puis vinrent les guerres, les crises, les grèves, la concurrence, la technologie numérique. Sa démolition laissa les 3500 employés désemparés d'autant que l'on y travaillait souvent en famille, du grand-père au petit-fils. Un texte vivant tour à tour nostalgique, caustique, cocasse, parfois croustillant et émouvant qui rappellera nombreux souvenirs d'une époque.

Les boulangeries ouvertes pendant l'été

En été, les boulangeries se relaient pour assurer l'approvisionnement du pain aux Charentonnais.



Au Duc de Valmy

3 place des Marseillais
Centre Commercial la Coupole
Tél. 01 43 78 60 02
Ouvert tous les jours
sauf dimanche de 7h à 20h.

Au Saint Honoré

4 place Bobillot
Tél. 01 43 96 24 58
Ouvert tous les jours de 7h-13h
et 16h-20h. Fermé en août,
réouverture le 1^{er} septembre.

Chenib Ramdane

3 rue du Pont
Tél. 01 43 75 88 61
Ouvert tous les jours de 7h à 20h
sauf lundi. Fermé en août,
réouverture le 25 août.

Christophe Teillet

61 rue de Paris
Tél. 01 43 68 32 90
Ouvert tous les jours de 7h à 20h
sauf mercredi.

Denis Touchard

137 rue de Paris
Tél. 01 43 68 40 28
Ouvert tous les jours de 7h à 20h
sauf samedi après-midi à partir de 13h30
et dimanche. Fermé en août,
réouverture le 25 août.

Duarte

4 rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 53 98 29
Ouvert tous les jours de 6h30 à 20h
sauf mardi. Fermé du 5 août au 2
septembre, réouverture le 3 septembre.

Flandrin

1 rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 05 05
Ouvert tous les jours de 6h15 à 20h sauf
dimanche après-midi et lundi. Fermé du
7 juillet au 4 août inclus, réouverture le
5 août.

Julien Francis

125 rue de Paris
Tél. 01 43 68 06 30
Ouvert tous les jours de 7h à 13h30
et de 15h30 à 20h sauf mardi après-midi
et mercredi. Fermé du 11 au 29 août
inclus. Réouverture le 30 août.

La Fringale

84 rue de Paris
Tél. 01 43 78 77 16
Ouvert tous les jours de 6h45 à 20h
sauf le samedi de 7h à 13h30. Fermé en
août, réouverture le 20 août.

Pain Tradition

193 rue de Paris
Tél. 06 19 13 55 79
Ouvert tous les jours de 6h30 à 21h
en juillet et de 7h à 21h en août.
Fermé le lundi.

Chaleurs estivales : quelques conseils à destination des personnes âgées



Les fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences néfastes voire dramatiques chez les personnes âgées ou malades. Suite à la canicule de l'été 2003, une vigilance s'impose ! Chaque année, la municipalité met en place sous la coordination du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) un dispositif à destination des seniors et personnes fragilisées par leur état de santé demeurant l'été à Charenton.

■ Un service de proximité

Les personnes âgées ou handicapées qui restent à Charenton cet été sont invitées à se faire inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le service retraités du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de fortes chaleurs et de déclenchement de l'alerte par la Préfecture du Val de Marne, ces personnes seront automatiquement contactées en toute sécurité grâce à un numéro qui leur a été attribué. L'objectif est de s'assurer de leur bien être et de leurs besoins pour se prémunir des conséquences des fortes chaleurs. ■

Rénovation estivale de la piscine

Afin d'offrir dès la rentrée de beaux locaux fonctionnels aux Charentonnais, la piscine ferme exceptionnellement ses portes durant tout l'été. Une période propice pour entreprendre des travaux de rénovation destinés à améliorer l'accès et l'usage de ce lieu de détente sportive.

Réouverture le 7 septembre.

Piscine Téliemaco Gouin,
4 bis, avenue Anatole France à Charenton.
Tél. 01 46 76 44 90



Horaires d'été des services municipaux

Direction de l'Habitat social

11, rue de Valmy
Ouvert le lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h. Fermé au mois d'août, réouverture le 1^{er} septembre aux jours et horaires habituels.

Direction des Affaires Civiles (Etat-Civil)

16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 46 50
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Reprise des permanences le 6 septembre de 8h30 à 12h.

Pôle Intercommunal de l'Economie et Emploi

71/73, rue de Paris. Tél. 01 46 76 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, après midi sur rendez-vous.
Fermeture du 6 au 22 août inclus. Réouverture le 25 août.

Police municipale

8, place Henri d'Astier. Tél. 01 43 68 02 93
Ouvert jusqu'au 18 juillet de 8h30 à 17h30.

Bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales passent à l'heure d'été du 1^{er} au 31 août inclus.
Bibliothèque Paul d'Espinassous
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 14h-18h
Samedi : 10h-13h
Bibliothèque Jacques Soustelle
Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-13h

Transports municipaux

La navette ne circulera pas au mois d'août. Le service reprendra son circuit normal uniquement le matin aux heures habituelles (sauf jeudi et dimanche) à partir du lundi 1^{er} septembre.

Permanence des Avocats Conseils en Mairie

Maître PASCAL :
lundi 7 juillet
Maître CARMINATI :
les vendredis 11 juillet, 8 août, 5 septembre.
Maître ROUBERT :
les mercredis 23 juillet, 27 août, 10 septembre.

La Poste - Bureaux annexe Liberté

5 bis, rue Pasteur.
Tél. 01 41 79 33 90. Fermeture du 4 au 23 août.
Ouverture le 25 août du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h.



Un outil au service des personnes âgées : la téléassistance

La téléassistance assure soutien et suivi des personnes à domicile. Ce dispositif très simple d'installation qui a fait ses preuves est à votre disposition gracieusement pendant trois mois cet été.

■ Comment ça marche ?

Toute personne âgée ou handicapée résidant à Charenton peut en bénéficier, sans conditions d'âge ni d'évaluation du handicap. **Val'Écoute** permet de vivre chez soi en toute sécurité. La téléassistance permet de lancer un appel de n'importe quel endroit de son habitation en appuyant sur une télécommande légère, conçue pour être conservée sur soi. Le transmetteur, boîtier placé à proximité du téléphone, compose seul le numéro du service de téléassistance sans avoir à décrocher le combiné.

Grâce au haut-parleur et au micro dont est doté le transmetteur, la personne âgée ou handicapée est en mesure de dialoguer avec un opérateur toujours sans avoir à décrocher le téléphone. Ce professionnel, formé à l'écoute et entraîné à analyser rapidement les situations, dialogue, rassure et agit avec discernement pour venir en aide de façon appropriée. En cas de non réponse, il déclenche immédiatement l'inter-

vention la plus appropriée : proches, amis ou voisins et conjointement, si nécessaire, les secours d'urgence.

■ Quelles démarches ?

Les demandes doivent être déposées auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du lieu de résidence. Les frais d'installation s'élèvent à 30,49 euros et les frais d'abonnement mensuels à 8,46 euros. Le Département contribue financièrement au dispositif, en assurant les frais d'exploitation de la centrale d'écoute gérée par un prestataire spécialisé : Gts Téléassistance. Au titre de leur action sociale, certaines communes participent, sur justificatif de ressources et de charges, à la prise en charge des frais d'installation ou d'abonnement.

En cas de fortes chaleurs

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil général reconduit son plan de prévention des conséquences d'une éventuelle canicule, dont Val'Écoute constitue un maillon essentiel. Les bénéficiaires de l'APA, (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ainsi que les plus de 60

ans percevant l'allocation compensatrice tierce personne, peuvent bénéficier d'un abonnement gratuit pendant les trois mois d'été. En cas d'alerte de niveau 3 déclenchée par la préfecture, les abonnés seront régulièrement contactés. Ils peuvent également, en cas de problème, recevoir le soutien ponctuel d'un psychologue.

■ Cet été restez actifs

Pour ne pas rester seul chez soi pendant les 2 mois d'été, le Centre Communal d'Action Sociale et son service retraités vous ont concocté divers rendez vous et activités d'été.

Même si les activités classiques (cours d'anglais, informatique, chant, gym, etc) sont suspendus, le club (jeux de carte, scrabble notamment) reste ouvert au Centre A. Portier, la RPA Jeanne d'Albret vous accueille bien volontiers, soit pour déjeuner soit pour des activités ou passer un moment tout simplement. De même, tout un programme de sorties vous est proposé. Reportez-vous au dépliant spécialement édité à votre attention. Ciné-club les jeudi après-midi, loto, guinguette, quizz d'été ou animation gourmande à la Résidence sont ainsi quelques-uns des rendez vous estivaux à ne pas rater ! ■

Votre prochain rendez-vous

C'est encore loin mais il faut déjà penser à s'inscrire aux activités du **Service Retraités du CCAS au 21 bis, rue des Bordeaux.**

Activités sportives :
le 9 septembre 2008 de 9h à 11h 30 dans la salle du rez-de-jardin.
Chèque et certificat médical obligatoires le jour des inscriptions.

Informatique :
réunion d'information et d'inscription le jeudi 11 septembre à 10h au Centre A. Portier au 3^e étage.

Autres activités :
sur place à partir de début septembre.

Renseignements : 01 45 18 36 32

Sécurité : restez vigilant !

La délinquance n'est pas toujours une fatalité. En mettant en pratique quelques règles simples, il est possible de s'en prémunir.

Les policiers de votre commune (police nationale et police municipale) sont vos interlocuteurs privilégiés. Pour autant, en cas d'urgence ou de doute sur une situation en cours, n'hésitez pas à faire appel au 17 (ou encore au 112 depuis un téléphone portable). Dans les autres cas, composez le numéro du commissariat de Charenton (01.43.53.61.20.).



RECOMMANDATIONS lorsque vous êtes chez vous :

1 - Se protéger contre les cambriolages :

Equiper sa porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique et d'un entrebâilleur ; Penser à fermer les fenêtres et la porte à clé lorsque vous sortez ;

Ne pas inscrire son nom ni son adresse sur le trousseau de clés ;
Ne jamais laisser les clés sous le paillason ou dans une boîte à lettres ;
Laisser un double de clés chez une personne de confiance ;
Changer la serrure si vous avez perdu vos clés ;
Ne pas laisser apparaître que vous êtes seul(e) sur votre boîte à lettres ou sur la liste des occupants de l'immeuble ;
Faire installer un téléphone près de votre lit ;
Se munir d'une lampe de poche.

En cas d'absence durable en période estivale, s'inscrire à l'opération Tranquillité Vacances ou aviser le gardien de la résidence ou encore des voisins. Faire suivre le courrier pour éviter que la boîte à lettres déborde de plis. Ne pas laisser de message sur le répondeur indiquant votre longue absence et transférer si possible vos appels. Enfin, mettre ses bijoux et objets de valeur en lieu sûr.

2 - Se protéger des vols à la fausse qualité :

Vérifier l'identité de la personne qui se présente à la porte en demandant la carte professionnelle même s'il s'agit de quelqu'un en uniforme ;
Etre vigilant envers les personnes proposant des services à domicile (ramoneurs, antiquaires, brocanteurs, etc.) ;
Ne pas recevoir de démarcheurs si vous êtes seul(e) ;

Malgré cela s'il vous arrivait d'être victime à domicile, appeler le 17 (ou le 112 depuis un téléphone portable) sans attendre et surtout garder intacts les objets que les voleurs auraient pu toucher (verres, pendules, évier, etc.). Les recherches de traces et indices auront ainsi plus de chances d'aboutir.

RECOMMANDATIONS lorsque vous sortez de chez vous :

3 - Se protéger contre les vols à la tire :

Se faire accompagner pour aller retirer des espèces ;
Mettre son sac de préférence en bandoulière et sous un vêtement ;



Ne pas se promener ou bien faire ses courses avec un panier ou un sac ouvert dans lequel les clés, les moyens de paiement, et le chéquier sont visibles ;
Eviter de porter d'importantes sommes d'argent ou des bijoux trop voyants ;
Se méfier des gens qui semblent vouloir rendre service ou qui veulent un renseignement ;
Se méfier d'un deux-roues qui emprunte le trottoir notamment avec un passager.

4 - Se protéger contre les vols au distributeur de billets :

Ne pas se laisser distraire par un (ou des) individu(s) qui attendent ou proposent leur aide ;
Récupérer les tickets de retrait ou d'achats ;
Ne jamais recomposer le code devant elles ; ne jamais communiquer le code secret ; si la carte est "avalée" par le distributeur : patienter pour être sûr qu'elle ne ressort pas ; signaler cet incident immédiatement à l'établissement bancaire ; garder le numéro de téléphone du centre d'opposition.
Si de tels faits se produisent lorsque l'établissement bancaire est fermé : alerter les services de police en composant le 17 (ou 112 depuis un portable).

En cas d'agression, ne jamais opposer de résistance et crier aussi fort que possible. Noter le signalement de l'agresseur. Relever aussi les caractéristiques du ou des véhicules utilisés par le ou les agresseurs (n° immatriculation, modèle, couleur, etc.) ■



STOP !

Non aux déjections canines, aux encombrants, au stationnement gênant...autant d'éléments qui rendent la vie de tous les jours désagréable. Pour un meilleur cadre de vie, soyez vigilant et respectez l'environnement.

La Ville a fait installer huit canisettes, des "petits coins pour chiens" situées rue Victor Hugo, rue de la Mairie, quai des Carrières, rue Jean Moulin, villa Bergerac (au nombre de deux), rue Etienne Méhul, rue du Maréchal Juin. Mais si votre cher compagnon s'est oublié, 30 toutounets, ces totems canins comprenant des petits sacs en plastique, sont placés dans les différents quartiers, sur les itinéraires de promenade les plus fréquents pour vous permettre de ramasser leurs déjections. Alors, plus d'excuses : pour préserver les trottoirs, espaces verts et squares, adoptez les canisettes ou les toutounets, à défaut vous risquez une amende.



Face aux dépôt sauvages, soyez actifs. Ne déposez pas les cartons d'emballage en dehors des jours de collecte des encombrants, ni vos sacs poubelles sur les trottoirs mais dans les locaux poubelles prévus à cet effet dans chaque immeuble d'habitation. Adoptez des gestes simples comme dire non au papier de bonbon ou au ticket de métro jetés négligemment sur la chaussée sans parler de mouchoirs sales, canettes ou emballages de nourriture, détritiques en tous genres dont certains se débarrassent sans états d'âme. ■

Une solution : chacun doit s'imposer une discipline personnelle pour atteindre les poubelles urbaines installées dans la ville à de multiples endroits.



Travaux d'été, des rénovations à Charenton

Amélioration du cadre de vie et de la sécurité des Charentonnais, la municipalité poursuit ses travaux durant la période estivale.

- Aménagement de la voirie et d'une aire de jeux collectifs rue de Valmy entre la rue Marius Delcher et la rue du Petit Château.



- Réfection d'enrobés et marquage au sol rue de Paris entre la rue Nocard et la place des Marseillais. Les travaux se sont déroulés en deux phases :

* 1^{ère} phase : travaux de rabottage de l'enrobé.

* 2^e phase : réfection de l'asphalte des places de stationnement, de l'enrobé de la chaussée et du marquage au sol.



- Elargissement des trottoirs pour les sécuriser préalablement. Les travaux d'enrobés ont lieu jusqu'au 18 juillet pour les carrefours suivants : rue de Paris / rue Nocard, rue de Paris / avenue de la Liberté.

- Travaux de réfection des couches de revêtement de l'autoroute A4. La 1^{ère} fermeture aura lieu dans le sens province/Paris, itinéraire de délestage pour Charenton depuis l'A86 jusqu'à l'échangeur de Bercy. La déviation passera par Saint Maurice avec la reprise sur Charenton de la RD 123 à savoir quai des Carrières / quai de Bercy. Ces travaux ont lieu du 15 au 31 juillet avec une interdiction de circuler de 21h à 6h du matin. A partir de 6h du matin, les véhicules pourront recirculer normalement.



- Réfection des enrobés de l'autoroute A4 de l'échangeur de Bercy jusqu'au Pont de Charenton du 18 août au 28 août. La déviation se fera dans le sens Paris/province par le quai de Bercy puis le quai des Carrières. Possibilité de reprendre l'autoroute A4 depuis le Pont de Charenton car elle ne sera pas accessible depuis la rue Arthur Croquette. De 21h à 6h du matin, la bretelle d'accès à l'autoroute A4 sera fermée pendant les travaux.



Un geste régulier : le tri sélectif

Chaque année, 9500 tonnes d'ordures sont ramassées à Charenton. Depuis plusieurs années, la Ville renforce son action de tri des déchets. Aujourd'hui, la volonté première est d'améliorer la qualité du tri pour encore plus d'efficacité et limiter les dépôts sauvages d'encombrants. Chacun de nous est concerné. Il suffit de prendre l'habitude pour que ce geste éco-citoyen s'intègre à la vie de tous les jours. Chaque conteneur arbore les autocollants permettant de scinder les déchets. Des affiches sont apposées sur les panneaux municipaux avec les coordonnées des services aptes à renseigner chacun. Mais les gestes éco-citoyens ne s'arrêtent pas là, ils peuvent être réalisés dans la vie quotidienne (transports en commun, gestes anti-gaspillage de l'eau).

■ Comment trier ? : quelques rappels...

Les cartons doivent être jetés seuls. Ne plus mettre de lanières de plastique pour fermer les cartons. Séparer les sacs plastiques, le verre et les journaux. Jeter les tubes néon à part (camion planète). Rappelons que dans le camion planète qui stationne régulièrement à divers points de la Ville, seuls les pots de peinture, les piles, les batteries, les tubes néon, les cartouches d'imprimante, les produits chimiques peuvent être déposés. Le camion planète est présent le 2^e mercredi du mois au marché et à partir du mois de juillet, il passera à Bercy le 4^e samedi du mois et non plus au marché. ■

En cas de besoin, se renseigner auprès des services techniques de la mairie au 49, rue de Paris et sur le site de la Ville www.charenton.fr. Un prochain guide du tri sera disponible avec la localisation des conteneurs pour recycler les vêtements usagers.



La navette fluviale Voguéo, une nouvelle façon de se déplacer ... sur l'eau

Elle a été inaugurée et a accueilli ses premiers voyageurs le 28 juin dernier : la navette fluviale Voguéo permet désormais de relier Maisons-Alfort à la gare d'Austerlitz.



Avec Voguéo, le Val-de-Marne expérimente un nouveau mode de transport public, novateur, économique, écologique et convivial. Depuis le 28 juin, le bateau aux reflets verts et bleus relie la gare d'Austerlitz de Paris à Maisons-Alfort, avec des escales à Ivry-Pont Mandela, en passant par la Bibliothèque François-Mitterrand et le Parc de Bercy.

■ Une nouvelle offre de transport en commun

Pour le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, "avec la mise en place de la navette fluviale Voguéo, le Val-de-Marne prend une longueur d'avance grâce à ce nouveau mode de transport en commun susceptible d'intéresser de nombreux salariés des pôles d'activités de l'est parisien". Un regret cependant : "il n'y a pas de desserte directe de notre commune, du fait de l'autoroute A4, malgré la présence de plusieurs grandes entreprises. Mais gageons que les Charentonnais se rendront nombreux dans les stations les plus proches, Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort ou Ivry-Pont Mandela, pour rejoindre Paris". 70 personnes pourront embarquer à bord de chaque bateau. Prix du ticket à l'unité : 3 euros, mais la promenade sur l'eau est gratuite pour les détenteurs d'un abonnement RATP. Alors, profitez des beaux jours d'été pour

utiliser ce nouveau mode de transport fluvial. Prenez le départ à Ivry-Pont Mandela ou à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort et bon vent à Voguéo !

■ Voguéo pratique : bienvenue à bord

La navette fluviale Voguéo relie la Gare d'Austerlitz à Maisons-Alfort.

- Les 5 escales : Gare d'Austerlitz - Bibliothèque François Mitterrand (à l'aller) - Parc de Bercy (au retour) - Ivry Pont Mandela - Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.

- Tous les titres de transport franciliens seront acceptés (Navigo, Carte intégrale, ImagineR, ...). Pour les voyageurs occasionnels, le ticket à l'unité sera de 3 euros.

- Fréquence : un bateau toutes les 20 minutes aux heures de pointe et de 30 minutes aux heures creuses et durant les week-ends.

- En semaine, la navette fonctionnera de 7h à 20h30 (heures de pointe : 7h-10h et 17h-20h30). Le week-end, elle naviguera de 10h à 20h avec la fréquence heure creuse (soit 30 minutes). ■

Renseignements : 0 826 880 500
www.charenton.fr www.vogueo.fr

Un peu d'histoire...

Ces navettes atypiques résultent d'une étude lancée en 2003 à la demande de la Mairie de Paris souhaitant développer un nouveau type de transport écologique et économique pour les usagers.

Le Stif, Syndicats des transports d'Ile de France, autorité compétente en matière de navigation fluviale, a pris le relais et a mené une étude opérationnelle pour la mise en place de la première ligne Voguéo.

L'expérimentation est prévue sur deux ans et permettra d'évaluer l'attrait de Voguéo auprès des usagers, avant une mise en place définitive et un élargissement des lignes à l'horizon 2010.

Développement du quartier de Bercy-Charenton : de fortes convergences entre Paris et Charenton

Jean - Marie Brétilon, Maire de Charenton-le-Pont, a reçu le 19 juin dernier à l'Hôtel de Ville de Charenton, Anne Hidalgo, 1^{ère} adjointe au Maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture, et Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des Relations avec les Collectivités Territoriales d'Ile-de-France.

Traversées par les voies de la SNCF et occupées actuellement par divers entrepôts, les extrémités du quartier de Bercy, côté Paris et côté Charenton, sont l'objet d'études de part et d'autre du périphérique. Ce secteur, situé au cœur de l'agglomération, recèle un potentiel important de mutation et de développement.

Les deux villes nourrissent des ambitions communes pour ce territoire, marqué par la présence des infrastructures : en faire un véritable quartier de ville, en y en proposant une offre nouvelle et diversifiée de logements, en développant des activités économiques et en améliorant les liaisons entre Paris et Charenton.

Ce nouveau quartier ne peut se concevoir que si l'offre de transports en commun est améliorée, notamment grâce au prolongement de la rue Baron Le Roy située dans le 12^{ème} arrondissement et par la création à terme d'une station du



RER D en connexion avec le futur tramway parisien. Le Maire de Charenton a même évoqué l'idée d'un métro-cable, transport aérien original, écologique et peu coûteux, susceptible de relier Bercy-Charenton à la ligne 14 du métro. Evoquant les aménagements futurs, Anne Hidalgo a indiqué, de son côté, que la Ville de Paris souhaitait engager, sur ce site, une réflexion sur le dépassement du plafond des hauteurs, sans aller au-delà de 50m pour le logement, en concertation avec les habitants.

A ce stade, les parti-pris d'aménagement et les calendriers des deux communes sont voisins. Anne Hidalgo, Pierre Mansat et Jean-Marie Brétilon sont donc convenus de travailler en étroite collaboration sur ce projet. A cet effet, un Comité de pilotage, associant notamment la Mairie du 12^{ème} arrondissement et les entreprises ferroviaires, sera créé très rapidement pour des premières réunions techniques dès la rentrée de septembre.

12^e Edition du Carrefour de l'Emploi au Pavillon Baltard les 24 et 25 septembre

Devenu le rendez-vous incontournable du recrutement pour l'est Parisien, le Carrefour de l'Emploi mobilise chaque année une centaine d'employeurs, de compétences et de secteurs professionnels multiples. Recrutement, conseil, formation, information, création d'entreprises : l'objectif des organisateurs est de proposer une solution pour chacun. En 2007, sur les 3 200 visiteurs, plus de 500 candidats ont obtenu un rendez-vous en entreprise suite au Carrefour et plus de 250 recrutements ont été déclarés 2 mois après la tenue du salon. Au cœur du dispositif : l'optimisation des conditions de la rencontre assurée par les ateliers d'aide à la recherche d'emploi, les points d'accueil facilitant l'orientation des visiteurs auprès des recruteurs et les kiosques d'annonces réunissant l'ensemble des offres d'emplois. Cette année encore le Carrefour de l'emploi soutient des thématiques d'actualité et mettra l'accent sur l'embauche des plus de 45 ans avec la mise en place d'un accueil personnalisé par des partenaires spécialisés.

Cet événement reçoit l'appui de l'État, du Conseil régional d'Ile-de-France ainsi que du Conseil général du Val-de-Marne.

Entreprises régulièrement présentes : Bred Banque populaire ; GAN Prévoyance ; Générali,



Valentin, la Plateforme du Bâtiment ; Véolia ; Viamedis, Anne Carole Immobilier, Era Immobilier ; Auchan, Carrefour... ■

Le Carrefour de l'Emploi est ouvert à tous : entrée libre et gratuite - Mercredi 24 septembre de 10h à 18h et Jeudi 25 septembre de 9h à 18h - Pavillon Baltard - 12, avenue Victor Hugo à Nogent RER A - Station Nogent.

www.carrefourdelemploi.com
A Charenton et à Saint-Maurice, une navette sera mise à disposition des demandeurs d'emploi - Renseignements : 01 46 76 50 00

Un véritable succès pour la 2^e Charentonnaise Entreprises



Le 13 mars dernier, 240 participants s'étaient rassemblés pour participer à la 2^e édition de la Charentonnaise Entreprise organisée par le Crédit Foncier de France avec un parcours en solo ou en duo, l'occasion de tester ses capacités tout en s'engageant pour une cause. Tous ces sportifs se sont retrouvés dans la salle des sports du Crédit Foncier pour la remise des prix en présence notamment de Christophe Bouldouyre, DCR France Est et de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton. Un chèque de 400 € a été remis à l'association "les Cascades" qui œuvre pour les enfants handicapés. ■

EN BREF

► FORMATIONS EN INFORMATIQUE

Le Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi propose aux habitants de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice des initiations et perfectionnements en informatique par module de 8 heures, répartis sous la forme de 4 sessions de 2 heures. Ces formations sont animées par un professionnel de la formation micro-informatique et chaque session ne peut excéder 8 stagiaires. Les modules organisés portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, Création de site Web : le Blog. Chaque personne travaillera individuellement sur un ordinateur équipé de ces logiciels. Retrouvez la programmation des cours sur le site Internet de la ville de Charenton-le-Pont, www.charentonlepont.fr dans la page Entreprendre / Espace Emploi / Formations informatique / Calendrier des modules.

Horaires des cours : après-midi (14h-16h), soir (18h-20h)

Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)

Lieu : Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi, Espace Toffoli (Médicis), 12 rue du Cadran à Charenton

Contact : Souad BENHENICHE au 01 46 76 50 00

► FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremmer au 01 46 76 50 03.

► CONTACTS

Pour contacter Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé du développement économique : patrick.segalat@charenton.fr

Forum des associations : une vie associative qui se déploie



Pour mettre les Charentonnais en contact direct avec les divers acteurs, Charenton rassemble les associations de la ville en un forum. Aujourd'hui, le Forum est devenu l'évènement incontournable de la rentrée.

Le rendez-vous est donné aux Charentonnais dimanche 7 septembre de 10h à 18h30 au marché couvert pour découvrir la foisonnante vie associative. Au total, environ 100 associations, une trentaine dans le domaine du social, une trentaine en sport et une vingtaine en culture pourront

répondre derrière leur stand à toutes les questions des Charentonnais. Chaque année, Charenton voit fleurir de nouvelles associations, essentiellement dans le domaine culturel. Une manifestation à ne manquer sous aucun prétexte pour tous ceux qui veulent découvrir et pratiquer une activité. Pour les parents, c'est le moment d'établir les activités extra-scolaires de leurs enfants ou tout simplement de prendre de bonnes résolutions en s'inscrivant eux-mêmes dans une activité. De nombreuses associations, culturelles, sportives, sociales, seront présentes, les Comités de jumelage et les Services Municipaux présenteront aussi leurs activités. Et comme chaque année, la journée sera ponctuée d'animations telles que des démonstrations sportives qui peut-être emporteront l'adhésion des hésitants. ■

Retour en images sur les temps forts du début de l'été

Le 21 juin, Charenton vivait au gré de manifestations culturelles qui ont enchanté les Charentonnais. Charenton fêtait la musique, ouvrait les portes de son atelier municipal Pierre Soulages et de sa Maison des Artistes.

La Communauté de Communes a joué le jeu pour la Fête de la musique avec un programme attractif : concert au Conservatoire André Navarra, soirée Tecktorap à l'Espace Jeunesse d'Aliaj et un grand rassemblement place Aristide Briand avec ces reprises de chansons actuelles et des compositions personnelles de l'atelier chant Aliaj animé par Clémence Gégau. Puis un groupe pop-rock de jeunes musiciennes de Saint-Maurice, Indépendant Square, a pris le relais. Pour voyager vers d'autres horizons, le groupe Inti ska Inca a fait partager sa musique festive à base de cuivres brillants, de rythmiques ensoleillées et de textes français et latino sans oublier le grand virtuose des timbales, Alfredo Cutufla y su Charanga Nueva, représentant de la salsa vénézuélienne. Les commerçants étaient aussi de la partie, participant à leur manière à cette fête de la musique. ■



Pour clôturer cette fin d'année, l'Atelier municipal Pierre Soulages a ouvert ses portes afin d'accueillir les Charentonnais et leur faire découvrir l'enseignement dispensé sous la direction de Sylvie Abélanet-Fréchet. Ce fut l'occasion de présenter et d'exposer les travaux des élèves sur le thème "Royaumes disparus", toutes disciplines et tous âges confondus. Les visiteurs ont pu rencontrer l'équipe enseignante et assister des démonstrations de modelage, de gravure, vitrail et mosaïques. Un éventail de couleurs qui attirera peut-être de futurs adhérents. ■



L'art était aussi à l'honneur à la Maison des Artistes avec leurs portes ouvertes qui ont rassemblé les plus curieux ou passionnés. Les Charentonnais ont pu se réjouir de pénétrer dans l'univers intime d'artistes aux disciplines variées, peintres, sculpteurs, photographes... admirer leurs œuvres, comprendre leur démarche de création et pourquoi pas acheter ! Les artistes se sont volontiers prêtés à cet échange convivial, heureux de pouvoir partager leur univers. Le Conservatoire municipal de musique André Navarra s'était joint à l'évènement : de jeunes violonistes ont déambulé durant le week-end dans leurs locaux et dans les ateliers de la Maison des Artistes. ■



Charenton reçoit des peintres de Borgo Val di Taro

Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, entretient les liens entre la ville de Charenton et celle de Borgo Val di Taro en Italie. C'est pourquoi dans le cadre de sa politique culturelle, Charenton a accueilli en mairie le 20 juin dernier un groupe de peintres de

Borgo Val di Taro qui ont eu par la suite le plaisir d'exposer leurs œuvres à l'Espace Art et Liberté, résultat d'un travail orchestré par l'artiste Nathalie Ouamrane (Maison des Artistes) et par le Comité de Jumelage italien. Ravis de leur venue à Charenton, ils sont repartis avec quelques souvenirs de la ville et dans l'attente prochaine d'une visite des Charentonnais à Borgo Val di Taro. Saluons la Présidente du Comité de Jumelage italien, Lidia Mantovani et toute son équipe pour leur énergie à promouvoir l'Italie à Charenton. ■

Journées du Patrimoine : à la découverte du patrimoine

Ouverture exceptionnelle d'établissements, visites insolites ou animations en tous genres, le patrimoine français se dévoile lors d'un week-end, le samedi 20 et dimanche 21 septembre.

La Communauté de Communes de Charenton le Pont-Saint Maurice invite les Charentonnais, Mauritiens et Parisiens à découvrir leur patrimoine intercommunal chargé d'histoire au travers d'un programme varié. Après le Forum des associations, c'est l'évènement culturel de la rentrée qui rassemble tous ceux qui veulent mieux connaître leur environnement.

■ Les arts, un passeport vers le patrimoine

A la mairie de Charenton, venez assister le samedi à la présentation du livre "Charenton le Pont, une histoire en trois temps", le temps de l'eau, le temps des chemins de fer et le temps des routes.

La vie des quartiers de Charenton et Saint Maurice ainsi que leur histoire donnent matière à une performance théâtrale à partir d'interviews recueillis auprès des habitants des deux communes. A travers de courts portraits vidéo transposés pour la scène, les comédiens du Studio Théâtre de Charenton vous invitent à partager un moment d'intimité, un questionnement sur la ville. Ces portraits seront présentés en intégralité en deux séances le samedi soir au Théâtre du Val d'Osne à Saint Maurice et le dimanche après-midi à la mairie de Charenton.

La Chapelle de Conflans, l'Eglise Saint Pierre, le Temple et la synagogue ouvrent leurs portes pour des visites libres. Les visiteurs pourront ainsi profiter de ce week-end pour participer à la présentation du grand orgue de l'Eglise Saint-Pierre avec des concerts à la clé de l'organiste titulaire Jean Guilcher. Le Temple mettra à l'honneur trois expositions, deux sur le protestantisme d'hier puis d'aujourd'hui et une sur les villes de Charenton le Pont-Saint Maurice aux siècles derniers à travers d'anciennes cartes postales. Concert d'orgue, concert instrumental, vidéo-projection du rallye pédestre de mai 2006 et la Bible en contes et croquis sont aussi au programme.



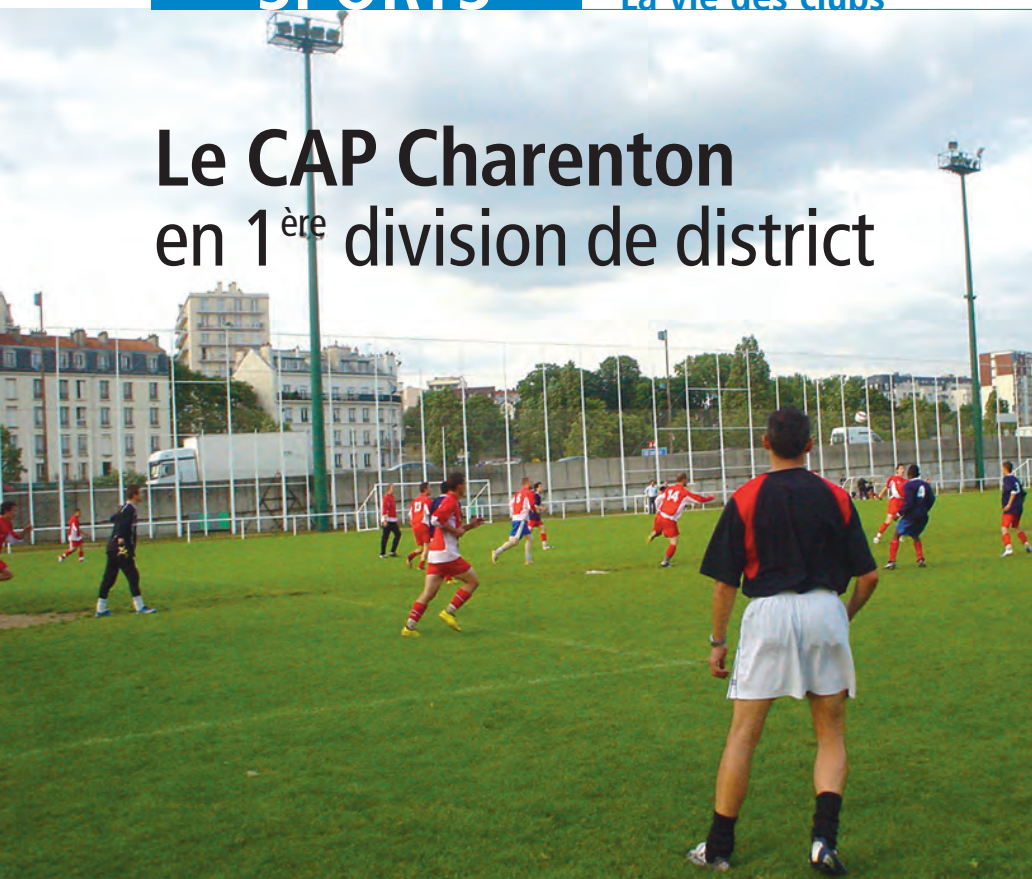
Pour la première fois cette année, la synagogue participe aux Journées du Patrimoine avec des conférences, un atelier de loisirs créatifs pour enfants et adultes ainsi qu'un concert de musique juive.

■ Archives et balades contées pour connaître sa ville

Saint Maurice présentera aussi son lot de manifestations avec la visite de l'Hôtel de Ville et une lecture d'archives municipales qui retracera l'histoire de la 2^e guerre mondiale à Saint Maurice, de l'occupation à la Libération. L'Hôpital de Saint Maurice convie le public au-delà des visites libres des jardins et de la Chapelle à une exposition sur l'histoire des hôpitaux, à des balades contées par l'association "Les raconteries de Paris" mais aussi à un concert de jazz dans la lignée de Didier Lockwood. L'église des Saint Anges Gardiens fera également l'objet de visites. ■

Un rendez-vous passionnant et enrichissant qui ne manquera pas de rassembler petits et grands.

Le CAP Charenton en 1^{ère} division de district



L'Euro 2008 de football a été fatal à l'équipe de France, mais à Charenton, l'équipe seniors du CAP Charenton, présidé par Oscar Goncalves, accède à la 1^{ère} division de district !

Le 1^{er} juin dernier, sur le terrain du stade Henri Guérin, soutenu par de nombreux supporters, les joueurs de l'équipe 1^{ère} seniors du Cercle Athlétique de Paris Charenton ont brillamment remporté le dernier match de championnat de la saison contre le FC Boissy, par 4 buts à 1. Cette victoire permet au CAP Charenton d'accéder à la 1^{ère} division après une année de purgatoire en 2^{ème} division. En effet, l'équipe termine 2^{ème} de son championnat à 1 point du CSM Bonneuil.

■ Une belle saison et d'excellents résultats

Au cours de la saison, sur 20 matchs disputés, elle termine avec 13 victoires, 3 nuls et 4 défaites, avec 40 buts marqués pour 18 buts encaissés (meilleure défense du championnat) et avec un total de points égal à 62.

Par rapport à la saison dernière, c'est une équipe principalement constituée de jeunes issus de la catégorie des 18 ans encadrés de 4 à 5 joueurs plus chevronnés et habitués aux joutes des divisions supérieures. Quant à l'équipe B seniors, elle termine le championnat de 3^{ème} division à la 3^{ème} place, synonyme de montée en division supérieure, à 2 points du 1^{er} (FC Champigny) et à 1 point du 2^{ème} (AS Val de Fontenay). "Ces excellents résultats sont le fruit du travail accompli tout au long de la saison par les entraîneurs du groupe seniors : Jean-François Godin pour la 1^{ère}, Frédéric Mineo et Christophe Rose pour l'équipe B", se félicite Oscar Goncalves, Président du CAP Charenton. Pour la saison 2008/2009, les équipes seniors du CAP devront relever un nouveau défi, à savoir confirmer les progrès accomplis et bien figurer dans leurs championnats respectifs. ■

CAP Charenton -Président : Oscar Goncalves
Contact : Véronique Godin
Club : 01 56 29 48 92 - capcharenton@1piff.fr
<http://site.voila.fr/capcharenton>

TT Intercup de Tennis de Table, une troisième place pour Charenton

Depuis le mois de septembre dernier, l'équipe charentonnaise de tennis de table, Florin Muresan, Daniel Amaral, Laurent Oribes et Vincent Moreau, entraînée par le coach Christian Ouaza a participé aux divers tours du TT Intercup, une compétition qui réunit 57 équipes et 10 pays. Après une défaite au premier tour à Charenton face à l'équipe de Lampertheim (Allemagne), les joueurs se sont qualifiés en 1/8^e de finale avec un score victorieux de 4-0 sur l'équipe de Wewer (Allemagne). Ils récidivent en 1/4 de finale battant l'équipe de Salzburg (Autriche) par 4-3. Le Final Four se déroulant à Vérone a permis à nos sportifs de décrocher une 3^e place et de monter sur le podium. Florin Muresan décroche quant à lui le titre de joueur le plus fair play. Félicitations sportives à toute l'équipe !

Président : Jean-Philippe Cerruti - Tél : 06 82 80 89 80 - www.charenton-tt.org



Quelques pas de danse pour aider la recherche

Le 29 juin dernier, le Théâtre des 2 Rives accueillait une nouvelle fois l'Académie de danse pour un spectacle au bénéfice de la Ligue contre le Cancer. Près de 250 enfants se sont ainsi produits sur des musiques de classiques ou d'opéras adaptés, Fauré, Bizet, Tchaïkovsky, Strauss... transformant la scène du théâtre en une véritable féerie. Les spectateurs ont pu admirer de superbes chorégraphies et de somptueux costumes réalisés par Dominique Durquet et l'Association des Familles. Comme chaque année, un couple de danseurs de l'Opéra de Paris a apporté sa généreuse contribution avec des variations. Un moment de grâce et de solidarité qui a permis de collecter 2 810 €. ■

Opération "Tous en club !"

Pour favoriser l'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre notamment des jeunes, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val de Marne, le service des Sports de la commune et le Point Information Jeunesse ont décidé de reconduire en 2008 le dispositif "Tous en club".

■ Les conditions d'attribution

Ce dispositif concerne les enfants âgés de 6 à 18 ans résidant à Charenton et préinscrits dans un club sportif

partenaire de l'opération dans le département du Val de Marne. Par ailleurs, l'aide est attribuée sous forme de coupons chèques d'une valeur de 35 € et réservée aux familles bénéficiaires de l'ARS (Allocation de rentrée scolaire) justifiant d'un montant annuel imposable inférieur à 25 000 € pour un enfant, 30 000 € pour 2 enfants et 35 000 € pour 3 enfants vivant au foyer. Nous vous informons que vous pouvez bénéficier de cette aide en vous présentant au Point Information Jeunesse situé dans les locaux d'Aliaj au 7 bis quai de Bercy du lundi au samedi de 14h à 19h.

■ Les démarches à suivre

Les justificatifs exigés :
 - pièce d'identité en cours de validité
 - attestation ARS, AES ou dernière feuille d'imposition
 - attestation d'inscription à l'association.



■ L'utilisation du chèque "Tous en club"

Distribué en nombre limité dans chaque commune, le chèque "Tous en club" se présente sous la forme d'un coupon à remettre à l'association sportive partenaire. Il permet de bénéficier d'une réduction de 35 € sur le montant de sa cotisation. ■

GRUPE "CHARENTON-DEMAIN"

Grand Paris : une opportunité à saisir

Capitale culturelle et intellectuelle, Paris n'a plus aujourd'hui les moyens de ses ambitions : une croissance économique moindre, un espace exigu et sur-densifié, des difficultés récurrentes en matière de transports,...

L'attractivité de Paris n'est plus la même qu'il y a quelques années. Les choix successifs de Barcelone ou de Londres au détriment de Paris en tant que ville olympique le démontrent.

Le Président de la République lui-même a fait du Grand Paris une priorité de sa politique en désignant un Secrétaire d'Etat chargé du développement de la Région Capitale. Comme le préconise le Sénateur Daillet, auteur d'un passionnant rapport sur ce sujet, il nous faut un nouvel espace géographique et économique afin qu'un certain nombre de grands projets puissent voir le jour.

Il faudra vaincre les résistances, les habitudes et les intérêts particuliers. Il faudra surtout éviter d'ajouter une structure administrative supplémentaire à toutes celles déjà existantes. La solution la plus logique consisterait sans doute à intégrer les actuels départements de la petite couronne au sein d'une même entité.

Trois objectifs essentiels doivent nous guider : simplification et économies d'échelle ; rééquilibrage est-ouest Paris-banlieue ; crédibilité de Paris au niveau mondial.

Ce n'est qu'à ces conditions que Paris retrouvera son rayonnement universel.



Les élus du groupe Charenton Demain

GRUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

La distribution de l'eau doit-elle être un service public ?

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) assure la gestion du service public de distribution d'eau potable pour 144 communes, dont Charenton-le-Pont.

Depuis 1962 la Générale des Eaux, rebaptisée VEOLIA-EAU, exploite ce service public par un contrat de délégation.

Mais, le prix de m³ d'eau dans nos villes franciliennes est un des plus élevés de France.

Le prix facturé par le SEDIF est 2,5 fois plus important que son prix de revient, soit un taux de marge de 59%. Du fait des taxes municipales, les tarifs varient fortement.

Ainsi, l'eau à Charenton-le-Pont est 5,8% plus chère qu'à Maisons-Alfort et 2,6% plus chère qu'à Saint-Maurice.

Or, le contrat de VEOLIA-EAU arrive à son terme le 31 décembre 2010.

Nous aurons alors deux choix, soit une remise en concurrence, soit un passage en gestion de régie directe. À l'heure où le pouvoir d'achat des Français va s'amenuisant, il est de notre responsabilité d'encourager la reprise en main de ce service public, l'eau n'étant pas une marchandise comme une autre.

Nous attirons dès à présent l'attention de la majorité municipale représentée au SEDIF sur les enjeux à venir et serons garants du débat qui va s'ouvrir dans les mois à venir pour reconquérir une "nouvelle liberté" et garantir notre pouvoir d'achat.

Le 23 juin 2008



Jeanne Stefani
groupe des élus "Réunir pour Changer"

GRUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

Une démocratie participative en trompe-l'œil

La démocratie participative désigne en principe la consultation des citoyens avant toute prise de décision importante par les élus. Elle suppose un véritable débat public dont les enjeux sont clairement présentés à l'ensemble de la population, afin de dégager l'assentiment du plus grand nombre.

Cette démocratie participative peut trouver facilement des exemples d'application au niveau local... Ce n'est malheureusement pas toujours le cas ! Ainsi, le "verdissement" de la place des Marseillais et l'aménagement du parvis de l'église sont, à notre avis, une caricature du principe même de démocratie locale. D'un côté, fallait-il dépenser 69 000 euros pour transformer la place des Marseillais en dépôt de jardinerie ? N'aurait-il pas été judicieux de demander l'avis préalable des riverains avant toute installation des arbres en pot ?

De l'autre côté, au terme d'une pseudo-concertation, le monument aux morts sera réinstallé face à l'église. Un tel aménagement aurait mérité mieux qu'un rapide vote à main levée lors d'une réunion de quartier, suivi d'un encart accompagné d'un plan sans légende publié dans le journal municipal. Pendant la campagne municipale, nous avions proposé de replacer le Poilu dos à l'église... Pourquoi Monsieur le Maire n'a-t-il pas organisé un référendum local, comme il l'avait envisagé juste après les élections ?

Nous ne contestons pas toutes les décisions de la municipalité actuelle mais nous l'incitons à consulter les Charentonnais au plus près de leurs préoccupations quotidiennes. Quand la municipalité décide de questionner les habitants du quartier du centre dans l'optique d'un réaménagement de la voirie dans ce quartier, nous l'approuvons ! La démocratie locale doit devenir un réflexe, un engagement vis-à-vis de nos concitoyens pour leur faire partager les décisions municipales les plus importantes.



Marie-Hélène Rougeron, Présidente du Groupe
"Charenton en Mouvement" entourée de
Françoise Kaziz et Alain Dreyer

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

MAI 2008

OLLAGNON Suzanne, LAGNEAU Maei, NAJJAR Claire, MASLI Maryam, LEVY Simon, VAITHEESWARAN Zohra, STEC Evan, FRÉZIERES--PYGMALION Adam, BOIVIN Zoé, HARARI Aaron, HAMOUCHE Kaïna, JACQUET Eloi.

JUIN 2008

RADERT Annaëlle, ADDA Eden, MADOURI Syrine, NICOLAS Rochel, CARVALHO NETO ALEXANDRE Mickaël, SILEM Shane, MOORE Pierre, UCAR Ersan, BOUDON Ludovic, FOFANA Ben, FAVÉ Pauline, DE WIT Marius, BOUCHELLAH Yanis, BELKHODJA Chafik.

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

JUIN 2008

TEBOUL Cindy et GUEZ Bruno, BEN OUAGHRAM Iness et DJABBARI Nacer, OUANOUNOU Johanna et CHAOUAT Romain, SCEMAMA Caroline et DORÈS Mickaël, MOREAU Stéphanie et HONNONS Guillaume, DEPOUTOT Audrey et MARTIN MORENO Ignacio, DU FRESNAY Marie et COCHOIS Stéphane, ATTIA Lévana et BOKOBZA Yohan, COURBAN Alexandra et DEMOULLING Mickaël, ORLIA-GUET Pascale et MELSE Ange, CLAIRE Nadia et LALIZOUT Vincent.

Décès

Avec nos sincères condoléances

JUIN 2008

MÉNAGE Jacques, MAAREK Roger, MACHETO Odette Vve TORDJMAN, SOUILLART Michel, FRONTONS Pilar Epouse GUIGUE.

Aide aux familles : une prime de rentrée scolaire 2008

Pour faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire 2008, les familles charentonnaises peuvent bénéficier d'une aide financière, la prime de rentrée scolaire. Le Centre Communal d'Action Sociale attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge ou 2 enfants

si l'un d'eux est handicapé, une prime de 80 € par enfant scolarisé de 6 à 21 ans.

L'attribution de cette prime est subordonnée à des conditions de ressources et à l'obligation de résider à Charenton depuis au moins un an.

A l'appui, chaque famille doit fournir les pièces justificatives suivantes :

- livret de famille,
- photocopie des cartes de résident pour les étrangers,
- certificat de scolarité pour chaque enfant scolarisé à partir du cours préparatoire
- photocopie de tous les justificatifs de ressources des 3 derniers mois des personnes vivant au foyer, - bilan comptable pour les commerçants ou artisans
- photocopie de l'attestation de paiement des prestations familiales versées par la Caisse d'Allocations Familiales du mois d'août 2008
- photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu 2007
- photocopie des factures EDF ou TELECOM du mois d'Août ou Septembre 2008 et Août ou Septembre 2007
- photocopie de la dernière quittance de loyer
- photocopie de la carte d'invalidité si un enfant est handicapé
- un relevé d'identité bancaire ou postal

Les demandes sont à déposer entre le 08 septembre et le 31 octobre 2008 au Service Petite Enfance - Centre Alexandre Portier - 21 bis rue des Bordeaux - (01 45 18 36 23.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2^e mercredi du mois (mercredi 13 août) et le 4^e samedi du mois à Bercy (samedi 26 juillet et 23 août).

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01 48 52 31 17

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.



Pharmacies de garde

- Dimanche 20 juillet
Safeno - 7 rue du Mal Leclerc à Saint Maurice
Tél. 01 43 96 44 93
- Dimanche 27 juillet
Keuleyan - 67 rue de Paris
Tél. 01 43 78 78 09
- Dimanche 3 août
Pol - 46 avenue du Mal de Tassigny à Saint Maurice
Tél. 01 43 68 20 33
- Dimanche 10 août
Auger - 10 place de l'Europe
Tél. 01 49 77 56 56
- Vendredi 15 août et dimanche 17 août
Safeno - 7 rue du Mal Leclerc à Saint Maurice
Tél. 01 43 96 44 93
- Dimanche 24 août
Nocturne - 21 av. du Mal de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 31 août
Luteyn - 3 place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68

Installation d'une annexe de Sécurité Sociale

Pour pallier aux inconvénients d'accès au Centre de Sécurité Sociale de la rue Arthur Croquette en raison de la présence de travaux, une annexe provisoire a été mise en place pour les Charentonnais au 51, rue de Paris. Accueil ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h.



Charenton Magazine
n° 134 - Été 2008
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication :
Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la
Communication
Tél : 01 46 76 48 12
Directeur de la rédaction :
Corinne Bellotte
Rédaction : Olivia Peresson
Corinne Bellotte - Denis Bansard
© photos : G. Boynard - J. Guillemain - M. Malka - O. Peresson
I. Stéfani - C. Vilmen.
Mise en page : Cyrille Doumbé
Site Internet : www.charenton.fr
Impression : Actis

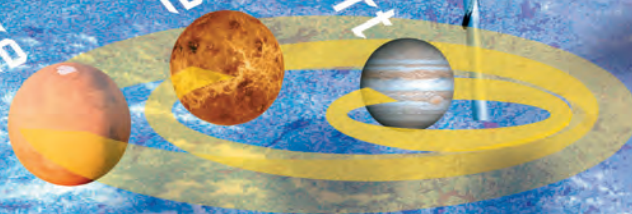
FORUM des Associations

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2008



Bienvenue
dans l'univers
associatif

Solidarité
Culture Sport



10H/18H MARCHÉ COUVERT-ENTREE LIBRE-01.71.33.51.22